

Le long métrage documentaire canadien

Comparution au Comité permanent du patrimoine canadien de la Chambre des communes Examen de l'industrie canadienne du long métrage

Présenté par

M. Claude Joli-Coeur

Commissaire du gouvernement à la cinématographie et président de l'ONF

Office national du film du Canada

Lundi 23 mars 2015

Introduction

Je tiens à remercier les membres du Comité de m'avoir invité à participer à leurs discussions sur l'industrie canadienne du long métrage. Je m'appelle Claude Joli-Coeur et je suis le commissaire à la cinématographie et président de l'Office national du film.

En tant que producteur et distributeur public d'œuvres audiovisuelles, les enjeux entourant l'avenir de l'industrie du long métrage au Canada nous interpellent tout particulièrement. L'ONF n'intervient pas directement dans le financement de l'industrie du long métrage, soit le premier enjeu sur lequel se penche ce comité. Par contre, l'ONF finance ses propres productions et leur distribution, collabore avec des créateurs et artisans de toutes les régions du pays et se positionne comme un pôle de création et d'innovation dans l'industrie audiovisuelle internationale.

C'est donc plus spécifiquement sur les réalités actuelles et les enjeux de l'industrie du long métrage documentaire que mon allocution portera. Mon exposé d'aujourd'hui sera composé de trois parties, soit :

- le rôle de l'ONF dans l'industrie du long métrage;

- la production de longs métrages documentaires au sein de l'ONF; et
- l'accessibilité du long métrage documentaire pour le public canadien.

Ce sont là des enjeux qui sont au cœur du mandat de l'ONF et qui ont un impact direct sur l'ensemble de la production de long métrage documentaire au Canada. Mais tout d'abord, je souhaiterais vous préciser le mandat de l'ONF.

Le mandat de l'Office national du film (ONF)

Depuis sa création en 1939, l'ONF a joué un rôle important en produisant et en distribuant des œuvres audiovisuelles qui montrent la diversité et la richesse de la société canadienne. L'ONF est une agence culturelle qui relève du portefeuille du ministère du Patrimoine canadien et notre mandat, tel qu'énoncé dans la *Loi sur le cinéma*, est de « produire et distribuer des films destinés à faire connaître et comprendre le Canada aux Canadiens et aux autres nations ».

Nos dix studios de production, présents d'un océan à l'autre, contribuent à la vitalité de la création audiovisuelle dans l'ensemble du pays. Après plus de 75 ans d'existence, l'ONF est devenu la référence dans le domaine de l'innovation cinématographique au Canada et est une marque cinématographique canadienne des plus réputées à l'échelle internationale. Au fil du temps, les films de l'ONF ont reçu plus de 5000 prix et récompenses. Cinq ont récolté une Palme d'Or à Cannes et 73 ont été sélectionnés aux Oscars à Hollywood, dont 12 ont récolté la précieuse statuette.

Le rôle de l'ONF est de produire des œuvres qui portent sur de grands enjeux qui ne seraient pas abordés autrement dans la production cinématographique canadienne. L'ONF permet aux créateurs et artisans d'ici de réaliser des œuvres qui reflètent une diversité de points de vue et

de perspectives sur notre société, et d'expérimenter de nouvelles formes narratives et audiovisuelles.

Au fil du temps, les œuvres produites par l'ONF ont formé l'une des plus importantes collections audiovisuelles du monde. Constituée de plus de 13 000 titres, de 500 000 images fixes et d'une sonothèque considérable, cette collection, dont les débuts remontent aux années 1940, représente un patrimoine inestimable pour l'ensemble des Canadiens et pour la communauté internationale. C'est un témoignage de notre histoire collective. L'un des rôles importants de notre institution aujourd'hui est donc la conservation et l'accessibilité de cette collection pour le public et les générations futures.

Le rôle de l'ONF dans l'industrie canadienne du long métrage

L'ONF est en quelque sorte le berceau du cinéma canadien. L'ONF a eu un impact important dans le développement de cette industrie depuis l'après-guerre jusqu'à aujourd'hui, et a eu rôle fondamental dans l'émergence d'une tradition cinématographique canadienne.

À la suite du déménagement de son siège social à Montréal en 1956, l'ONF attire des talents de partout au pays et contribue à l'éclosion d'une véritable industrie du cinéma au Canada. La création de studios francophones contribuera notamment à la naissance du cinéma de fiction au Québec, en produisant des films tels que *Mon oncle Antoine* de Claude Jutra. L'ONF jouera aussi un rôle déterminant dans l'émergence du long métrage de fiction dans le Canada anglais, avec la production de films tels que *Drylanders* de Don Haldane et *Nobody Waved Good-bye* de Don Owen. À partir de 1965, les studios de l'ONF produisent autant des longs métrages documentaires que des longs métrages de fiction et courts métrages d'animation.

À la fin des années 1970, l'ONF a recentré sa production essentiellement autour du long métrage documentaire, qui a toujours été au cœur de son identité. L'industrie canadienne du long métrage étant alors suffisamment vigoureuse et supportée par Téléfilm Canada et les diverses agences provinciales, l'ONF délaisse le créneau du long métrage de fiction.

Le long métrage documentaire est ainsi devenu un pilier central de la production de l'ONF à travers les Programmes anglais et français. Ainsi, depuis sa création, l'ONF a fait plus que toute autre institution canadienne pour créer une tradition documentaire canadienne distincte et pour promouvoir l'art et les artisans du documentaire - un genre dont certains ont soutenu qu'il devrait être officiellement reconnu comme une forme d'art national du Canada.

L'ONF concentre aujourd'hui sa production sur le documentaire, le film d'animation d'auteur et sur les œuvres interactives destinées aux nouveaux médias. Avec des studios de production d'un océan à l'autre, nous produisons des longs métrages documentaires qui reflètent une gamme de réalités canadiennes, de perspectives et d'expériences. Nous racontons des histoires sur les gens et les communautés dont les voix sont souvent sous-représentées dans le paysage des médias commerciaux. Nous avons aussi un mandat d'expérimenter les technologies et des approches différentes de la narration de l'histoire et de la forme. Et nos studios et nos créateurs fournissent un environnement créatif qui est entièrement dédié à ce genre d'exploration sociale et créative. Cet apport de l'ONF crée une valeur culturelle et sociale considérable, tant ici au pays qu'à l'étranger.

La production de longs métrages documentaires de l'ONF

Comme vous le savez, notre industrie est en pleine mutation. Les médias traditionnels cohabitent avec les médias numériques, les plateformes de diffusion se multiplient, les différents genres et les technologies évoluent rapidement... Bref, tout l'univers audiovisuel se transforme.

Dans l'industrie du long métrage documentaire, le nombre de joueurs a diminué en raison de la convergence des entreprises de production, de la fragmentation des auditoires, de l'érosion des revenus des médias traditionnels et de leur migration vers le numérique. Le modèle d'affaires pour la production de longs métrages documentaires, à la fois au Canada et à l'étranger, a dû s'adapter à ces changements sismiques. Dans ce contexte, l'engagement de l'ONF dans le genre du long métrage documentaire est plus important que jamais! L'ONF offre un espace où le long métrage documentaire peut continuer à se développer en tant qu'une forme vibrante d'expression audiovisuelle.

Au cours de 5 dernières années, l'ONF a produit et coproduit 72 films de long métrage, pour un investissement total de près de 31 M\$. En voici le sommaire :

- 30 films d'une valeur totale de 19,8 M\$ ont été produits entièrement par l'ONF.
- 42 films ont été produits en collaboration avec le secteur privé.
- 11 M\$ a été investis par l'ONF dans ces coproductions. Cet investissement a permis de générer une valeur totale de 43 M\$.
- Dans l'ensemble, l'impact global de l'ONF aura été de 63 M\$ dans l'industrie du long métrage au Canada au cours des 5 dernières années.
- Plusieurs de ces films ont connu du succès tant au Canada qu'à l'étranger, tels que *Amina*, *Stories We Tell*, *Trick or Treaty*, *My Prairie Home*, *Danny* et *La marche à suivre*.

La coproduction est l'une des stratégies adoptées par l'ONF pour poursuivre son mandat et favoriser la production audiovisuelle canadienne. À titre de coproducteur, l'ONF permet aux producteurs du secteur privé de prendre des risques commerciaux et artistiques qu'ils ne seraient pas en mesure d'assumer autrement. En tant que partenaire, la participation de l'ONF permet de mettre en commun des ressources financières et artistiques afin de concrétiser des projets qui ne verraient pas le jour sans cette collaboration. L'ONF agit ainsi en tant que levier financier dans plusieurs productions. Notre contribution apporte ainsi une création de qualité tant au niveau financier qu'au niveau de la création et de l'innovation. Nous apportons donc une valeur ajoutée aux productions canadiennes de longs métrages documentaires.

L'accessibilité du long métrage documentaire pour le public canadien

Le grand défi pour l'ONF, tout comme pour l'industrie canadienne du long métrage, est que nos films soient vus. Et pour que les films soient vus, il faut qu'ils soient facilement accessibles. En ce sens, l'émergence des nouvelles technologies a offert des opportunités inédites et de nombreux défis. Car ces technologies ont profondément modifié les habitudes de consommation du long métrage par la multiplication des canaux de diffusion et de l'offre sans cesse grandissante de productions issues du monde entier.

Pour l'ONF, il est prioritaire de faciliter l'accès aux œuvres audiovisuelles qu'il produit. Et le virage numérique représente une opportunité de renouveler notre engagement envers notre auditoire et regagner le cœur du public canadien en lui offrant un accès renouvelé à nos productions. C'est ainsi qu'en 2009, nous avons lancé notre Espace de visionnage en ligne ONF.ca. Depuis son lancement, le site a enregistré plus de 30 millions visionnages. En incluant les visionnages sur les plateformes de nos partenaires, ce nombre atteint 60 millions depuis 2009. Je tiens aussi à souligner que plus 11 millions de ces visionnages ont été

enregistrés par CAMPUS, notre plateforme en ligne pour le milieu éducatif et institutionnel canadien.

Grâce à notre plateforme de diffusion, le Canada et le monde peuvent regarder gratuitement, à domicile et sur appareils mobiles, environ 3000 films de l'ONF. Une grande partie de notre collection inestimable est aujourd'hui accessible aux Canadiens au moment et à l'endroit qui leur convient, sur les plateformes de leur choix.

L'ONF lancera prochainement une version remodelée de sa plateforme de visionnage. L'offre de longs métrages sera enrichie de films indépendants canadiens de fiction et de documentaires indépendants du monde entier. Notre objectif est d'offrir 3500 films, dont 98 % sont d'origine canadienne. Nous souhaitons nous positionner comme la meilleure destination pour les documentaires d'auteur canadien et du cinéma indépendant canadien, et atteindre une masse critique d'utilisateurs afin d'offrir une alternative de qualité aux éditeurs de contenu tels que Netflix et YouTube. Par cette vitrine, nous souhaitons donner aux cinéphiles du pays un accès à une offre diversifiée des longs métrages, avec le sceau de qualité de l'ONF, et échanger avec nos auditoires.

Conclusion

Plusieurs défis se posent à l'ONF aujourd'hui, tout comme pour l'ensemble de l'industrie du long métrage documentaire au Canada. Le succès de chacun repose sur notre capacité d'innover et de s'adapter. Comme beaucoup d'institutions, l'ONF a revu ses façons de faire pour s'ajuster aux nouvelles technologies, aux nouvelles habitudes de consommation du public et à la compétition de plus en plus mondialisée dans l'univers cinématographique.

C'est dans ce contexte que j'ai entrepris récemment une transformation organisationnelle de l'ONF afin de consolider nos capacités financières, de maintenir notre leadership en création et en innovation, et de renforcer notre rôle stratégique de premier plan comme producteur public.

Pour mettre en valeur l'industrie canadienne du long métrage, il faut encourager et soutenir la visibilité et l'accessibilité des longs métrages canadiens, tant les films de fiction que les documentaires. Le long métrage n'est pas qu'un divertissement, c'est le regard d'un peuple sur lui-même, c'est l'expression de la culture et de l'identité canadienne. Et pour que cet art continue de fleurir et de toucher la population d'ici et d'ailleurs, il est tout autant nécessaire d'assurer un financement efficient du long métrage que de s'assurer que les œuvres sont facilement accessibles à la population. Finalement, il faut permettre à la relève de prendre sa place afin que les talents de nos artistes et créateurs continuent de nous faire rêver et de nous faire connaître le monde.

Annexe

Films de long métrage de l'ONF complétés entre 2009-2010 et 2013-2014 Sommaire

Année	Productions ONF		Coproductions			Total		
	Nombre	Coût total ¹	Nombre ⁴	Part ONF ²	Budget total ³	Nombre	Part ONF	Budget total
2009-2010	5	2 376 883	9	2 178 848	8 334 303	14	4 555 731	10 711 186
2010-2011	3	1 085 061	11	3 407 249	9 466 503	14	4 492 310	10 551 564
2011-2012	6	5 442 281	7	1 834 357	9 052 232	13	7 276 638	14 494 513
2012-2013	5	4 187 120	8	2 042 414	10 111 190	13	6 229 534	14 298 310
2013-2014	11	6 636 777	7	1 690 454	6 452 904	18	8 327 231	13 089 681
	30	19 728 122	42	11 153 322	43 417 132	72	30 881 444	63 145 254

Au cours de 5 dernières années, l'ONF a produit et coproduit 72 films de long métrage. Parmi ceux-ci, 30 films d'une valeur totale de 19,8 M\$ ont été fait sans l'apport d'autres producteurs. Plusieurs longs métrages ont été produits en collaboration avec le secteur privé. Les 11 M\$ que l'ONF a consacré à ces productions ont permis de générer 42 films d'une valeur totale de 43 M\$.

Notes :

- 1 Le coût total correspond au coût total de la production. Ces coûts sont répartis sur plusieurs années financières.
La part ONF correspond au montant au contrat. Les coûts totaux ONF sont environ 20 % supérieurs. L'écart vient principalement des cachets producteurs et frais généraux.
- 2 producteurs et frais généraux.
- 3 Le budget total correspond au budget au contrat de coproduction.
- 4 Comprend 1 long métrage d'animation et 2 longs métrages de fiction;
comprend 6 coproductions internationales